

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 décembre 2005
(convocation du 5 décembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H
Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H 15

EXCUSES :

M. FERILLOT Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

Pessac - Atos Origin Integration - Implantation d'un centre national de compétences SAP - Subvention de la Communauté Urbaine - Conventions - Décision - Autorisation

Monsieur GUILLEMOTEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Atos Origin constitue le troisième groupe de service en ingénierie informatique français et l'un des principaux acteurs à l'échelle internationale, en particulier après l'acquisition des activités informatiques de Schlumberger Sema.

Atos Origin compte parmi ses clients beaucoup de grandes entreprises françaises et étrangères.

Le groupe dispose d'une direction régionale située à Pessac-Bersol. Cette direction est structurée autour de deux types d'activités :

- l'ingénierie d'intégration de systèmes d'information,
- la maintenance des systèmes mis en place.

La direction régionale compte, à l'heure actuelle, 250 collaborateurs et occupe un plateau technique de 2 900 m².

Atos Origin souhaite développer, par l'intermédiaire de sa filiale Atos Origin Integration, un centre national de compétences autour des applications de l'éditeur allemand SAP, qui constitue le premier éditeur mondial de progiciels de gestion intégrés. Atos Origin compte implanter le centre sur le territoire de la Communauté Urbaine, adossé à sa direction régionale.

Dans ce cadre, l'entreprise sollicite la Communauté Urbaine pour l'accompagnement de cette implantation.

1. le projet

Atos Origin Integration dispose, à l'heure actuelle, d'un centre de compétences axé sur l'intégration des solutions logicielles SAP, localisé en région parisienne.

L'entreprise souhaite développer cette activité qui comporte l'intégration, la maintenance et le support clients des progiciels SAP, auprès des grands comptes nationaux du groupe Atos Origin.

En effet, le groupe se dote progressivement de centres de compétences répartis sur la totalité du territoire national. Ces centres permettent de disposer de compétences élargies et sont intégrés aux directions régionales dans le but de mutualiser les coûts et d'atteindre une taille critique en termes d'effectifs.

En Aquitaine, après une analyse des différentes localisations potentielles, le groupe Atos Origin a choisi le site de Pessac. L'entreprise a mis en évidence les atouts du territoire de l'agglomération : une bonne accessibilité et une forte capacité à recruter avec la proximité des écoles et universités. Par ailleurs, les compétences techniques déjà développées par la direction régionale d'Aquitaine et sa volonté d'accueillir cette implantation ont favorisé le choix de Pessac.

Le projet devrait aboutir à terme à localiser près de 300 personnes dans ce nouveau centre. Toutefois, il porte dans un premier temps, sur la création de 205 postes et le transfert de 35 emplois. Atos Origin prévoit le recrutement de 25 personnes en 2005, 65 en 2006 et 115 en 2007. Les embauches concerneront 40 % de personnels expérimentés et 60 % de débutants, de niveau Bac + 4 et Bac + 5.

Ce projet permet aussi de regrouper sur un même site le centre de compétences national SAP, dépendant de l'entreprise Atos Origin Intégration, et la direction régionale représentant le groupe Atos Origin qui devrait connaître un accroissement de ses effectifs et passer de 250 à 400 personnes environ. Ces deux entités bénéficieront d'un management commun.

Cette réalisation permet le développement dans l'agglomération bordelaise d'une spécialisation dans les services informatiques aux entreprises. Ce projet s'inscrit en complémentarité de l'implantation récente d'Unilog à Mérignac. Il permet de donner à la Communauté Urbaine une visibilité nationale dans ce domaine et d'attirer plusieurs dizaines de cadres de haut niveau dans cette spécialité.

2. le plan de financement

Le plan de financement sur la durée du projet (2005-2008), pour la partie éligible aux financements publics, est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Installations et aménagements	85 000 €	Atos Origin Integration	11 965 001 €
Acquisition de matériels	590 000 €	Etat (DATAR) PAT	820 000 €
Masse salariale des emplois créés	12 930 000 €	Conseil Régional	273 333 €
		Conseil Général	273 333 €
		Communauté Urbaine	273 333 €
TOTAL	13 605 000 €	TOTAL	13 605 000 €

Les collectivités territoriales (Conseil Régional d'Aquitaine, Conseil Général de la Gironde et Communauté Urbaine de Bordeaux) sont sollicitées pour abonder la Prime d'Aménagement du Territoire attribuée par l'Etat (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale).

L'intervention publique qui s'élèverait dans ce cas à 8 000 € par emploi créé, serait de 1 639 999 € sur la base des 205 emplois annoncés, les subventions étant versées au prorata des emplois nets effectivement créés.

La contribution de l'Etat, attendue à hauteur de 4000 € par emploi créé, serait de 820 000 €, et les collectivités territoriales interviendraient à parité avec l'Etat, ce qui représenterait une participation maximale de 273 333 € pour chaque collectivité.

Ces subventions portant sur l'abondement de la PAT, une convention entre la Communauté Urbaine, le Conseil Général de la Gironde et le Conseil Régional est nécessaire pour sa mise en œuvre.

Par ailleurs, une convention entre l'entreprise et les trois collectivités prévoit les conditions de versement des subventions en fonction des recrutements effectués.

Dans ces conditions, compte tenu du caractère stratégique pour le développement sur l'agglomération bordelaise de ce type d'activité, si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- DECIDER l'attribution à l'entreprise Atos Origin Integration d'une subvention d'un montant de 273 333 € pour la réalisation du projet,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, autorisant le versement, en abondement de la PAT, de ladite subvention, en complément de celle du Conseil Général de la Gironde et du Conseil Régional d'Aquitaine,
- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, fixant les conditions de versement de ladite subvention à l'entreprise Atos Origin.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 67 article 6745 sous fonction 900 DA CRB D100 du Budget de l'exercice 2005 de la Communauté Urbaine.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
13 JANVIER 2006**

